

# Histoire du Corps des sapeurs-pompiers de Nice



Photo, compagnie de SP - Nice 1920

## CONFERENCE

## MAGNAN, LE 29 MAI 2008

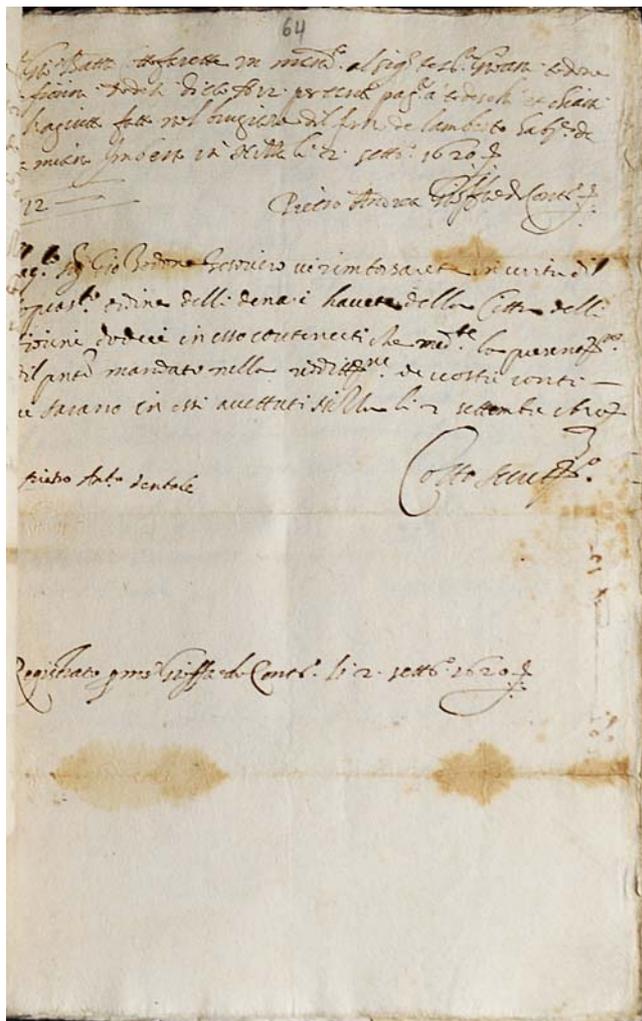
Par le Capitaine Alain BERTOLO

## PREAMBULE

Au fil des siècles, Nice a eu la chance de ne jamais être totalement détruite par le feu, à l'exception, peut-être, de l'incendie de la ville par la flotte turque de BARBEROUSSE le 8 septembre 1543 lors du siège infructueux du château.

Même les exactions et le pillage de la ville par les troupes révolutionnaires du Général d'ANSELME, fin septembre 1792, ne donnèrent pas lieu à des incendies catastrophiques.

Pendant longtemps en l'absence de règles clairement édictées pour la lutte contre les feux, ce sont les métiers des corps du bâtiment et les forçats, qui s'attelaient à éteindre les incendies.



Ainsi, il n'est pas rare de trouver dans les archives municipales de Nice des bordereaux de paiement indemnisant les maçons pour leurs actions sur divers incendies comme le feu du « Four LAMBERT » du 2 septembre 1620.

Afin de parcourir au mieux l'évolution de notre corps de sapeurs-pompiers de Nice, seront évoqués successivement les points suivants :

- Début de l'organisation de la lutte contre le feu,
- le règlement de l'époque napoléonienne,
- la structuration et l'évolution de la compagnie des sapeurs-pompiers de Nice au 19<sup>ème</sup> siècle, puis pendant la première moitié du 20<sup>ème</sup> jusqu'à l'installation dans les locaux de la caserne de Nice Magnan.



## ➤ I – Les débuts de l'organisation de la lutte contre le feu

### Année 1743

La surveillance et l'extinction contre les incendies sont placées sous la responsabilité de capitaines de quartiers, chargés de l'alarme, de l'organisation de la lutte et de la sécurité.

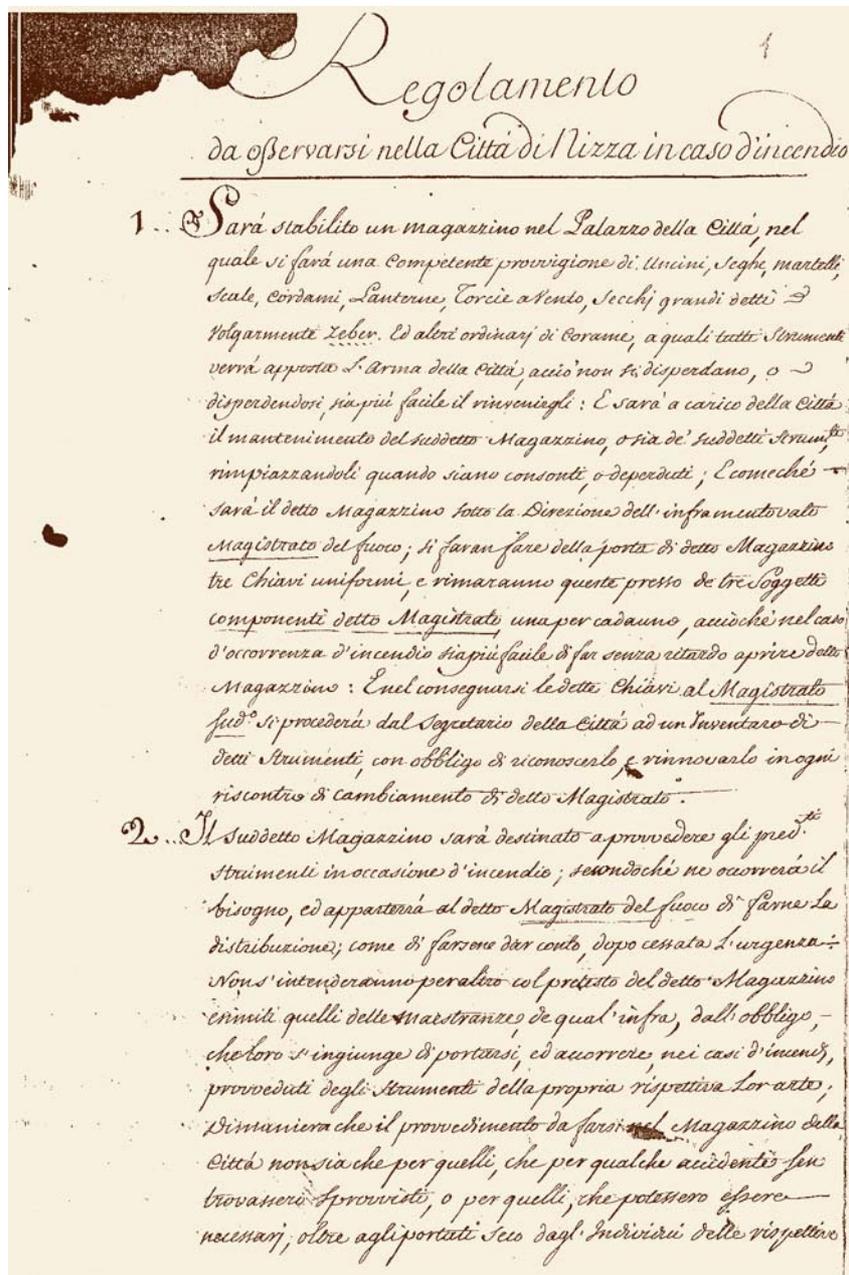
Un rapport de M. Joseph-Marie de SAINTE JULIE, gouverneur général de la Place et du Comté, daté du 24 juin 1743, souligne l'importance de ces missions.



## Année 1753

Apparition du « Règlement à observer en cas d'incendie dans la ville de Nice », ce document de 33 articles fixe les consignes et missions à appliquer en cas d'incendie et précise qu'il sera installé à la mairie de Nice une réserve de matériels dévolue à la lutte contre l'incendie : « *seaux, crochets, échelles, cordes* ».

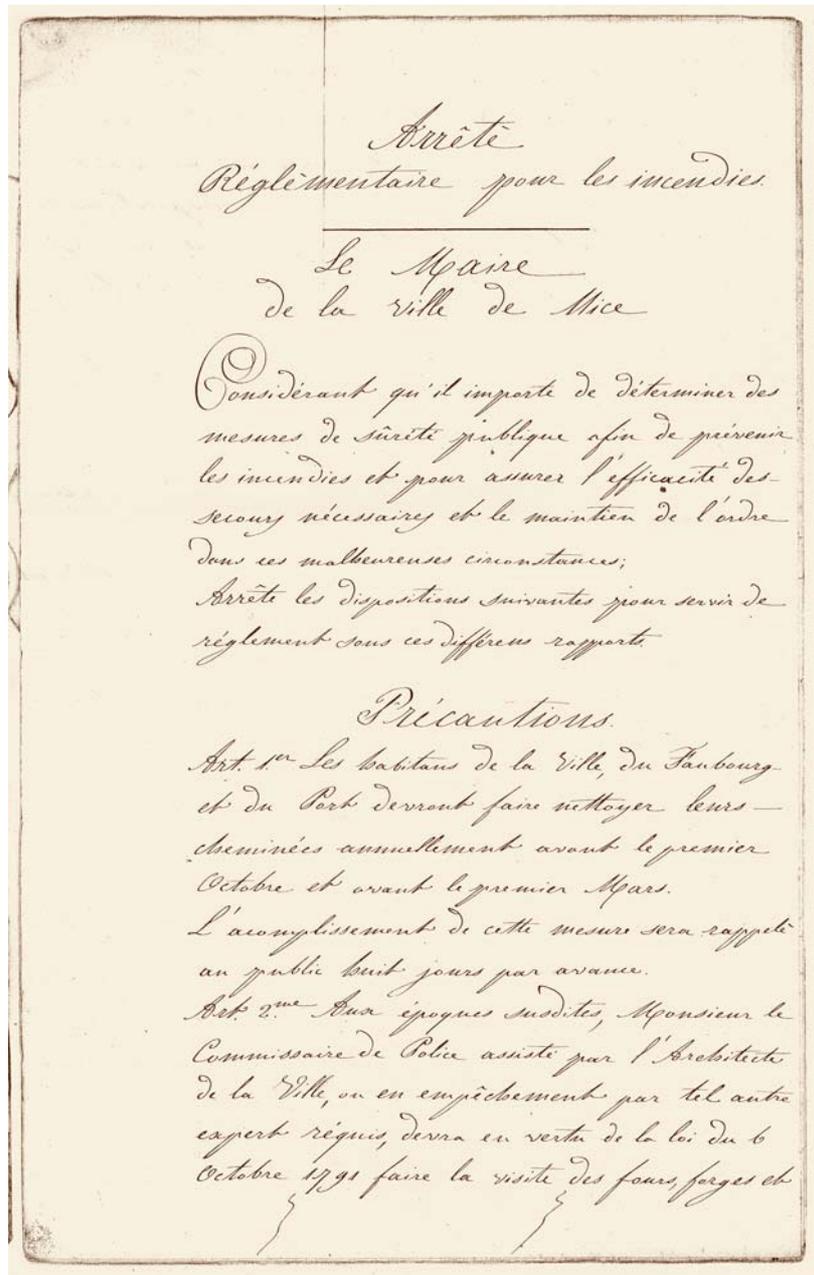
Cette organisation perdurera jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle. A cette époque, Nice ne possède pas encore de pompe à incendie puisque le Professeur d'hydraulique M. VERATTY propose à Monsieur le préfet CHATEAUNEUF-RANDON ses services pour l'acquisition de ce matériel le 29 messidor de l'an 1.



## ➤ II - Règlement de l'époque napoléonienne

L'incendie de la manufacture des frères SERRA, le 27 mars 1809, aurait pu prendre des proportions dramatiques.

Afin de prévenir d'éventuelles déficiences, M. le préfet Marc GRATET DE DUBOUCHAGE fera édicter un règlement relatif à l'organisation des secours.



Ce document complet, tant dans le domaine de la prévention que dans l'organisation, fixe les structures du **Corps de Nice** avec constitution d'une équipe de 30 pompiers.

Cependant, cette organisation tombera en désuétude lors du retour du Comté de Nice dans la Maison de Savoie en avril 1814.

### ➤ **III - la structuration et l'évolution de la compagnie des sapeurs-pompiers de Nice**

#### Suite du 19<sup>ème</sup> siècle

Malgré un Permis Royal, signé de sa Majesté CARLO FELICE, en juin 1824, relatif à la constitution des « vigiles du feu », permis calqué sur celui de la ville de Turin, le feu de l'église Saint Jacques en 1834 ainsi qu'un feu d'atelier en juillet 1841, laisseront poindre un manque cruel de matériels.

#### Après le rattachement de 1860

Le 15 novembre 1861, M. le maire François MALAUSSENA décide, la création d'une compagnie de sapeurs-pompiers avec l'acquisition de deux pompes à bras.

Le 4 août 1862, le capitaine Ferdinand POLLAN est nommé à la tête de la **Compagnie des sapeurs-pompiers de la ville de Nice**, théoriquement composée de 80 pompiers.

Le docteur Honoré CHAUVET sera nommé chirurgien de la Compagnie le 22 novembre 1864.

**1870**, année importante pour le Corps de Nice avec la création, **le 26 octobre**, d'un poste permanent de sapeurs-pompiers.

**Le 14 mai 1881**, sous l'impulsion du capitaine David LATTES, la compagnie des sapeurs-pompiers prend une nouvelle dimension :

- acquisition importante de matériels,
- création de deux postes supplémentaires, l'un « Place GARIBALDI », l'autre « Place GRIMALDI ».

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Nice, dissoute le 26 novembre 1884, sera réorganisée le 28 septembre 1886 sous la forme d'une subdivision de 50 hommes, commandée par le lieutenant François LAMBERT.

Les sapeurs-pompiers de Nice, retrouveront le statut de compagnie en septembre 1890 pour atteindre en 1894 un effectif de 52 hommes dont 3 officiers.

Le 27 avril 1893 l'installation du téléphone permettra de relier les deux postes existants au poste central situé à la mairie de NICE.



La première grande échelle de Nice, de 20 m de long, manoeuvrable à bras, sera livrée le 17 avril 1899.

### **Les années 1900**

Le 6 avril 1900, la ville de Nice décide de compléter le matériel de secours en faisant l'acquisition d'une pompe à vapeur, moyen moderne de lutte contre les incendies en comparaison avec la pompe à bras dont le balancier devait être mu par les hommes.

Suivra l'acquisition, d'un quadricycle à pétrole pouvant atteindre une vitesse de 10 à 12 Km/h.



Par délibération du conseil général des Alpes-maritimes prise le 16 avril 1913, une subvention de 10.000 francs fut allouée à la mairie de Nice pour l'acquisition de deux autos pompes avec une échelle de 24 mètres « *sous la réserve qu'une des autos pompes pourra être requise par l'administration départementale pour combattre les incendies qui se produiraient non seulement dans les communes limitrophes de Nice, mais encore dans les diverses parties du département où ce concours serait jugé utile (...) les communes devront couvrir les frais de déplacement des pompiers toutes les fois que ces derniers seront requis* ».

En 1907, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Nice comprend 109 hommes dont :

- 52 sapeurs permanents
- 53 auxiliaires
- 4 officiers.

Cependant, la première guerre mondiale aura pour conséquence la diminution des effectifs au point que le maire de Nice réclamera le 16 juillet 1915 la mise à disposition de militaires afin de renforcer la Compagnie.

### **Onze pompiers de Nice ne survivront pas à la grande guerre.**

En 1920, le capitaine André POUILLAN prend la direction du corps de Nice, avant d'être nommé inspecteur départemental des services d'incendie.

En 1921, un incendie va détruire une partie de notre préfecture conduisant la mise en place d'un service de sécurité de nuit permanent visant à sécuriser le bâtiment. Cette même année, une camionnette sera acquise pour faciliter le transport de personnels et de matériels.

Le 28 avril 1923, acquisition d'une nouvelle auto pompe, complétant le matériel de l'époque composé déjà de deux autos pompes grand modèle et d'une échelle automobile.

Puis le 13 octobre 1926, la ville fera l'acquisition d'un « side-car » qui sera réformé quelques trois années plus tard suite à un accident ayant provoqué le décès d'un sapeur-pompier en service.

1926 sera aussi l'année d'importants travaux dans la caserne de la rue Hancy aux fins de quitter le poste du Quai des Etats-Unis.

A la veille de la seconde guerre mondiale, la compagnie des pompiers de Nice, commandée par le capitaine Louis MARIA, dispose de 6 fourgons pompes, une grande échelle, un car et une ambulance.

Les 164 hommes de l'effectif vont s'illustrer sans compter, lors des bombardements du 14 novembre 1943 et du 26 mai 1944.

Les noms de trois autres pompiers de Nice, seront rajoutés sur le monument aux morts de la Caserne.

A la sortie de la guerre, le corps de Nice, commandé par le capitaine BRUNETON, ne dispose plus que d'une seule caserne, située 8 rue Hancy. Puis, viendra en 1950 le projet de la caserne Magnan.

En effet, c'est en juillet 1950 que la municipalité décide **la création du centre interrégional de protection civile de Magnan**, projet ambitieux d'une caserne moderne avec 101 logements, piscine olympique et une salle omnisport.

**Le chantier débutera en mai 1954.**

